



C  
O  
M  
M  
U  
N  
E  
  
D  
·  
A  
R  
Z  
I  
E  
R  
  
-  
  
L  
E  
M  
U  
I  
D  
S

## Rue du Village à Arzier Etude pour la réouverture à la circulation

Arzier-Le Muids, août 2018

Madame, Monsieur,

Lors du Conseil communal du mois de novembre, un postulat visant à la révision de la sécurité de la rue du Village, ainsi qu'à sa réouverture, a été déposé. En réponse à ce postulat, la Municipalité a déposé, lors de la séance du conseil communal du 25 juin dernier, un préavis pour une étude préliminaire concernant le réaménagement et une possible réouverture de la rue du Village. Cette étude permettra à vos autorités de mesurer la cohérence d'une réouverture définitive, ou non, de cet axe ainsi que des aménagements nécessaires.

Dite étude se déroulera sur un environ de 8 mois et comportera plusieurs phases, à savoir :

**Phase 1 - dès le 24 septembre :** Durant 7 jours, la rue sera ouverte à la circulation et les panneaux d'interdictions, ainsi que les barrières, seront retirés. A noter que durant ces 7 jours, la vitesse sera limitée à 50 Km/h. Consciente des risques liés à la vitesse, la Municipalité a tenu à réduire au maximum cette phase pourtant obligatoire. Les mesures qui seront effectuées, durant cette période, permettront d'évaluer la cohérence des éléments de modération qui seront mis en place lors de la phase 2.

**Phase 2 - dès le 1<sup>er</sup> octobre :** Mise en place des mesures de modération pour la phase expérimentale, qui durera environ 6 à 7 mois, et marquage « zone 30 km/h ». Lors de cette phase test, les éléments pourront être déplacés si cela devait s'avérer nécessaire.

**Phase 3 - Avril-mai 2019 :** Evaluation de l'efficacité des mesures et de la suite à donner.

Dès la phase test terminée, un rapport sera présenté aux services cantonaux qui se prononceront sur la possibilité ou non d'une réouverture définitive et qui décideront des exigences en matière d'aménagement. En cas de préavis favorable du Canton et de la Municipalité, le projet sera présenté au Conseil communal qui pourra se prononcer sur une réouverture définitive ou non.

Durant toute la durée de ces tests, la Municipalité vous invite à la plus grande prudence sur cet axe et vous remercie de vous conformer à la signalisation en place.

En espérant que vous comprendrez l'intérêt de cette étude, ainsi que sa nécessité, nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité